

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 00

ORDRE DU JOUR :

- Validation des comptes rendus
- Vote des taxes
- Vote du compte administratif Commune, Eau et Assainissement, Ferme relais
- Vote du budget primitif Commune, Eau et Assainissement, Ferme relais
- Approbation des comptes de gestion
- Affectation du résultat
- Demandes de subventions
- Signature de Conventions
- Chemin de serre boyer
- Chemin de miannes
- Accompagnement CAUE
- Salle de remise en forme
- Questions diverses

Le douze avril deux mille vingt deux à 18 heures 00 s'est réuni, à la mairie de Bruis Valdoule, le Conseil municipal de la commune nouvelle de VALDOULE, convoqué le jeudi 07 Avril 2022

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard TENOUX , Maire de Valdoule

Etaient présents : TENOUX Gérard, AUBEPART André, BOURGEAUD Nathalie, COMBE Liliane, COUSIN Marty, TENOUX Camille, CALISSI BARRAL Jonathan, DEWILDE Claudine, AIMONIER Jean LUC, AUBERT Eveline

Etaient absents ayant donné pouvoir :

CHARMET Brigitte qui a donné procuration à AIMONIER Jean-Luc

Etaient absents et excusés :

LANGLOIS Noëlle, AUBERT Eveline

Assistait également : Corinne Tenoux.

ORDRE DU JOUR :

- Validation des comptes rendus

Le compte rendu du 13 décembre 2021 et le compte rendu du 17 février 2022 sont validés à l'unanimité.

- Vote des taxes

Taux proposé comme l'année 2021 à savoir :

TFB taxe foncière bâti : 39.59

TFNB taxe foncière non bâti : 67.57

Les taux sont validés et votés comme ci dessus

- Vote du compte administratif Commune, Eau et Assainissement, Ferme relais

Compte administratif de la commune de Valdoule

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	83 222,86			317 642,14	83 222,86	317 642,14
Opérations de l'exercice	103 533,09	175 493,14	253 659,72	313 209,65	357 192,81	488 702,79
TOTAUX	186 755,95	175 493,14	253 659,72	630 851,79	440 415,67	806 344,93
Résultats de clôture		-11 262,81		377 192,07	0,00	365 929,26
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	186 755,95	175 493,14	253 659,72	630 851,79	440 415,67	806 344,93
RESULTATS DEFINITIFS		-11 262,81		377 192,07		365 929,26

Compte administratif du service eau et assainissement

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 00

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		47 211,82		10 864,91	0,00	58 076,73
Opérations de l'exercice	97 085,75	37 230,77	28 038,33	56 424,28	125 124,08	93 655,05
TOTAUX	97 085,75	84 442,59	28 038,33	67 289,19	125 124,08	151 731,78
Résultats de clôture		-12 643,16		39 250,86	0,00	26 607,70
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	97 085,75	84 442,59	28 038,33	67 289,19	125 124,08	151 731,78
RESULTATS DEFINITIFS		-12 643,16		39 250,86		26 607,70

Compte administratif de la ferme relais

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	5 052,26	0,00	1 842,31	0,00	6 894,57	0,00
Opérations de l'exercice	4 149,37	0,00	461,22	0,00	4 610,59	0,00
TOTAUX	9 201,63	0,00	2 303,53	0,00	11 505,16	0,00
Résultats de clôture		-9 201,63		-2 303,53	0,00	-11 505,16
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	9 201,63	0,00	2 303,53	0,00	11 505,16	0,00
RESULTATS DEFINITIFS		-9 201,63		-2 303,53		-11 505,16

- Vote du budget primitif Commune, Eau et Assainissement, Ferme relais

Les trois budgets primitifs, Commune, eau et assainissement et ferme relais sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Approbation des comptes de gestion

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuvent les trois comptes de gestion 2021.

- Affectation du résultat

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 FERME RELAIS

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -5 052.26 €

Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : -1 842.31 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (DEFICIT) de la section d'investissement de : -4 149.37 €

Un solde d'exécution (DEFICIT) de la section de fonctionnement de : -461.22 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 9 201.63 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : -2 303.53 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 00

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 47 211.82 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 10 864.91 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (DEFICIT) de la section d'investissement de : -59 854.98 €

Un solde d'exécution (EXCEDENT) de la section de fonctionnement de : 28 385.95 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 12 643.16 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 12 643.16 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 26 607.70 €

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -83 222.86 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 317 642.14 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (EXCEDENT) de la section d'investissement de : 71 960.05 €

Un solde d'exécution (EXCEDENT) de la section de fonctionnement de : 59 549.93 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 11 262.81 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 11 262.81 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 365 929.26 €

- Demandes de subventions

Demande de subvention de la CUMA du Désert pour l'alambic de la Motte Chalancon validée à l'unanimité pour un montant de 100 euros

Demande de subvention de l'association Dynamotte validée à l'unanimité pour un montant de 100 euros

Demande de subvention de l'Ecole de Rémuzat validée à l'unanimité pour un montant de 50 euros

- Signature de Conventions

Convention avec la CCSB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2022 pour remplacement du personnel technique ou secrétariat de mairie. Le tarif horaire est de 25 euros pour remplacement secrétariat de Mairie et de 30 euros pour remplacement de l'agent technique. Validée à l'unanimité

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 H 00

Convention avec la sarl « Affaires publiques – Avocats et conseils » pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2022.

Validée à l'unanimité

- Chemin de serre boyer

Devis de Aubépart TP pour un montant HT de travaux de 20 984.00 €

Devis de MC TPM pour un montant HT de travaux de 23 110.40 €

Devis de GAUTIER T.P.M pour un montant HT de travaux de 26 170.00 €

Le Maire présente les trois devis relatif à la réfection du talus de Serre Boyer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient le devis le moins disant, à savoir celui de l'entreprise Aubépart TP pour un montant de 20 984.00 euros HT, autorise l'entreprise à entreprendre les travaux, et s'engage à en régler la facture sitôt les travaux terminés.

- Chemin de miannes

Devis de Aubépart TP pour un montant HT de travaux de 3 700.00 €

Devis de Polder pour un montant HT de travaux HT de 16 900.00 €

Le Maire rappelle à son conseil l'état délabré du chemin de Miannes et présente deux devis en sa possession, à savoir celui de l'Entreprise Polder d'un montant de 16 900 € HT et celui de l'entreprise Aubépart TP d'un montant de 3 700.00 € HT. Monsieur le Maire demande à Monsieur Aubépart de quitter la séance afin de délibérer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, retient le devis de l'entreprise Aubépart TP, autorise l'entreprise à entreprendre les travaux, et s'engage à en régler la facture sitôt les travaux terminés

- Accompagnement CAUE

Le Maire fait part à son Conseil Municipal de l'accompagnement gratuit par le CAUE pour les agriculteurs qui souhaitent installer des hangars photovoltaïques sur leur terrain. En effet, cet organisme peut leur apporter gratuitement divers conseils sur l'insertion paysagère. Après un tour de table et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'accompagnement du CAUE, à condition Qu'ils apportent un avis uniquement consultatif, mais que cet avis ne soit pas bloquant pour l'obtention du permis de construire. Une abstention

- Salle de remise en forme

Le Maire fait part à son Conseil de la demande écrite de Mr Lou PETIT, qui souhaite intervenir à la salle de remise en forme en tant que coach sportif. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

donne son accord de principe à l'unanimité.

- Questions diverses

Mme Nathalie Bourgeaud présente le devis de Créaphite d'un montant de 900 euros, pour la création de six panneaux « attention, enfants en liberté », et deux panneaux pour le lac de font froide (baignade interdite, et feux interdits)

Voir pour adhésion à l'association des Maires ruraux

Monsieur Aimonier fait part au Conseil des deux devis JMB reçus, à savoir un devis d'un montant de 1 356.00 euros TTC pour la réfection du lavoir de Bruis (vers la Mairie) et un devis de 636.00 euros TTC pour la réfection de l'entrée de l'Eglise de Bruis.

Mme Nathalie BOURGEAUD propose l'achat de jardinière pour « habiller » les panneaux signalétiques, proposition validée à l'unanimité.

Jeudi de l'ascension : prévoir fête des voisins

La séance est levée à 21 heures.